

DESCRIPTION

DES

MACHINES ET PROCÉDÉS

CONSIGNÉS

DANS LES BREVETS

D'INVENTION, DE PERFECTIONNEMENT ET D'IMPORTATION

DONT LA DURÉE EST EXPIRÉE, ET DANS CEUX DONT LA DÉCHÉANCE A ÉTÉ PRONONCÉE;

PUBLIÉE

Par les Ordres de Monsieur le Ministre du Commerce.

TOME XL.



A PARIS,

CHEZ L. BOUCHARD-HUZARD

SUCCESSEUR DE MADAME HUZARD, NÉE VALLAT LA CHAPELLE), IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

FUE DE L'ÉPERON - SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS, N° 7.

4127.

9 septembre 1824.

BREVET D'INVENTION DE QUINZE ANS,

Au sieur JALABERT (Jean-Baptiste), à Paris,

Pour un appareil propre à recevoir et à transporter le gaz hydrogène comprimé.

Pl. 29^e, fig. 1^{re}, Grand récipient en fer hermétiquement fermé et monté sur des roulettes pour en faciliter le déplacement, et contenant une quantité de gaz suffisante pour alimenter 170 becs pendant six heures, à la compression de trente-deux fois le volume, et susceptible d'être portée à soixante-huit fois. Ce récipient peut servir à éclairer un théâtre ou tout autre lieu : il est construit de manière à pouvoir être conduit tous les jours dans les ateliers où se fabrique le gaz, pour y être rempli et reconduit, le soir, au lieu de sa destination.

a, Récipient en fer de 8 pieds de long et 4 pieds de large hermétiquement fixé par des écrous à vis et monté sur des roulettes ou petites roues.

b, Ouverture dans laquelle s'introduit la pompe.

c, Soupape à piston d'après le principe des fusils à vent.

d, Tubulure portant le robinet régulateur par où s'échappe le gaz pour aller alimenter les becs.

e, Robinet auquel s'adapte le régulateur.

f, Tuyau par lequel s'échappe l'eau qui a servi à établir le vide et empêcher le mélange du gaz avec l'air.

f', Ouverture par laquelle s'échappe l'air atmosphérique, à mesure qu'on introduit l'eau dans le récipient pour établir le vide.

Fig. 2^e, g, Mouvement avec balancier et échappement à cylindre servant à régulariser l'ouverture du robinet *e*, de manière qu'à mesure que la dépense du gaz se fait et que la pression devient moins forte, le passage du gaz s'opère plus abondamment.

h, Le même mouvement vu de côté.

i, Quart de cercle à crémaillère s'adaptant au robinet *e*, que fait agir le mouvement *g*, qui le régularise.

Cette figure ne me paraît pas devoir être expliquée plus amplement pour en faciliter l'intelligence : c'est absolument le mouvement d'une pendule dont on proportionne la force à la résistance du robinet.

Fig. 3^e, *j*, Petit corps de pompe aspirante et foulante servant à introduire le gaz dans les récipients, ayant une soupape de sûreté *k*, qui indique, au moyen d'un thermomètre *l*, les degrés de compression du gaz. La partie inférieure de cette pompe, qui est désignée sous la lettre *m*, est la partie supérieure de la fig. *a*, fig. 1^{re}.

Fig. 4^e, Lampe portative *q*, à un bec portant également une soupape d'introduction *o* et un mouvement régulateur *g*, pour régler l'ouverture du robinet.

Fig. 5^e, Réverbère *r* destiné à remplacer ceux employés à l'éclairage des villes, portant la même soupape et le même régulateur qu'à la fig. 4^e. La soupape et le mouvement se trouvent placés dans l'intérieur des pièces indiquées sous les lettres *s* et *t*, et le robinet par la lettre *v*.

w, Tuyau perpendiculaire servant à faciliter la sortie de l'eau introduite dans le récipient pour établir le vide. Un semblable tuyau se trouve à tous ou à presque tous les appareils, ainsi que l'ouverture désignée sous les lettres *ff* dans la fig. 1^{re}.

x, Récipient en bois doublé de plomb destiné à transporter le gaz à domicile.

9 mars 1825.

PREMIER BREVET D'ADDITION ET DE PERFECTIONNEMENT.

Pl. 29^e, fig. 6^e, *a*, Cuve double en bois formant entre ses deux parois un intervalle de 6 pouces de largeur, lequel seul est rempli d'eau, et où se plonge le gazomètre en tôle *b*. Cette cuve, dont le plancher se trouve placé à la partie supérieure, remplace les citernes pleines d'eau des autres usines, et empêche que le gaz ne se détériore en laissant déposer sur l'eau une grande partie de sa qualité oléifiante.

a', Plan de la cuve *a*.

b, Gazomètre en tôle de 12 pieds sur toutes faces, supporté par une forte chaîne en tôle découpée, au bout de laquelle est suspendu un contre-poids pour en faciliter le mouvement.

c, Calotte de récipient portant une soupape de sûreté pour servir de trop-

plein au gaz lors de sa compression, et empêcher, par là, tout accident. Cette soupape se trouve décrite dans le premier brevet, sous le titre de soupape à piston, d'après le système du fusil à vent : dans le premier cas, elle sert à fermer le récipient après l'introduction du gaz, et, dans celui-ci, elle se trouve renversée de telle manière, que la pression intérieure la fait ouvrir lorsque celle-ci dépasse la force du ressort auquel on donne une résistance de cinq atmosphères de plus que ne doit contenir le récipient pour le service ordinaire.

e, Bouchon à double pas de vis, et percé d'outre en outre pour le passage de la tige du piston carré, qui sert de soupape.

f, Gaine en cuivre portant le cône de la soupape.

g, Piston en acier garni de carton bouilli dans du suif.

h, Ressort en acier pour forcer le piston dans le cône, et dont la résistance, calculée par atmosphère sur le pouce carré de superficie, ne cède que lorsque la compression est arrivée au degré voulu.

2 juin 1825.

DEUXIÈME BREVET DE PERFECTIONNEMENT ET D'ADDITION.

Pl. 29^e, fig. 7^e, a a, Récipient en tôle destiné à contenir le gaz comprimé.

b, Virole soudée au récipient pour y adapter le corps du piston à pression répulsive, ou soupape à double effet servant à déterminer la dépense du gaz.

c, Raccord qui reçoit le corps de pompe et qui sert à le fixer au récipient.

d, Corps de pompe destiné à recevoir le piston.

e e, Piston de compression répulsive.

f, Tige du piston déterminant l'émission du gaz.

g g, Écrou servant à luter.

h h, Repos du gaz avant son passage par le robinet.

k, Robinet de dépense.



Appareils pour le gaz d'éclairage, par M. Talabert.

Fig. 2.

Fig. 7.

Fig. 6.

Fig. 1.

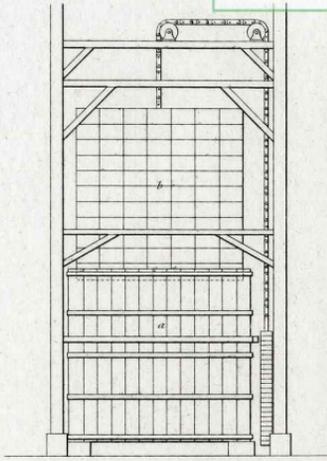
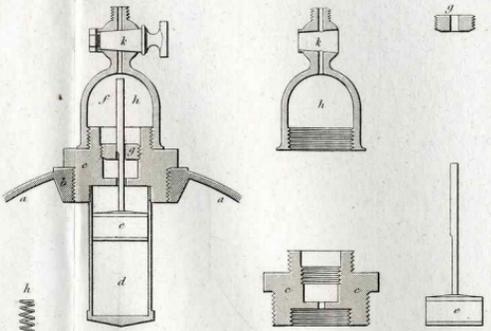
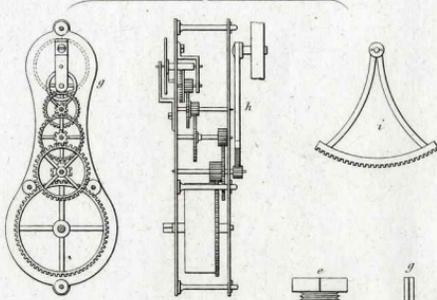
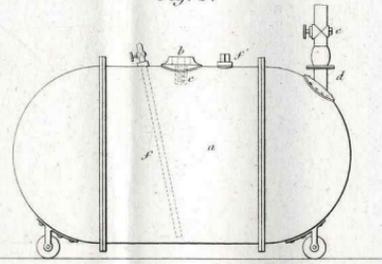


Fig. 4.



Fig. 5.

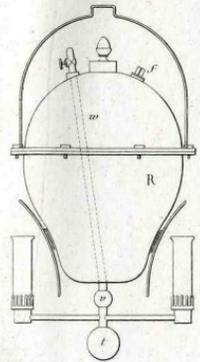


Fig. 3.

